

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'ABS

*applicables à compter du 01/09/2021*

## **ARTICLE 1. PARTIES**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables entre **A.B.S. AUTOMATISMES BOXES SERVICES**, SARL au capital social de 12 000 €, dont le siège social est sis 2 bis rue de la Perche, 94140 Alfortville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 378191811, N° de TVA intracommunautaire : FR07378191811, ci-après dénommée « **ABS** », et **TOUTE PERSONNE**, physique ou morale, contractant avec ABS pour la commande de Produits, ci-après dénommée « **le Client** ».

## **ARTICLE 2. DEFINITIONS**

« **Bon de commande** » : document contractuel contenant les caractéristiques de la commande du Client.

« **Devis** » : document contractuel contenant les conditions particulières, techniques et tarifaires de la commande du Client, d'un Produit Sur Mesure.

« **Produit** » : bien commercialisé par ABS, y compris les Produits Sur Mesure, et notamment des accessoires et produits de motorisation et de portes de garage, portails, volets roulants, stores banne, alarme et box domotique.

« **Produit Sur Mesure** » : Produit personnalisé faisant l'objet d'un Devis à la demande du Client.

« **Tarif en vigueur** » : stipulations du présent contrat déterminant le prix et les frais de livraison de chaque Produit, hors Produits sur Mesure.

## **ARTICLE 3. OBJET - COMMANDE**

### **3.1. Objet du contrat**

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à la commande et l'installation de Produits.

Les Produits commandés sont ceux mentionnés dans le Bon de commande et/ou le Devis.

### **3.2. Commande des Produits**

#### **3.2.1. Modalités relatives à la commande de Produits (hors Produits Sur Mesure)**

L'émission d'un Bon de commande par le Client est ferme et irrévocable. Le Client est immédiatement lié par sa commande et ne peut pas l'annuler. Le contrat est formé dès acceptation du Bon de commande par ABS.

Le Client peut adresser le Bon de commande par email, fax ou courrier. En cas de transmission par voie électronique, la production de la copie de la correspondance électronique par ABS vaudra preuve de l'existence du contrat, sauf preuve contraire rapportée par le Client.

ABS procédera alors à la livraison des Produits commandés, dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un Produit et si le Client a versé un acompte, ABS procédera au remboursement partiel de la commande par tout moyen, à l'exclusion de tous dommages-intérêts.

### 3.2.2. Modalités relatives à la commande de Produits Sur Mesure

Le Client peut passer commande d'un Produit Sur Mesure en s'adressant directement à ABS aux coordonnées indiquées à l'article 1 des présentes conditions générales, ou en magasin. ABS adresse alors un Devis au Client par email, fax ou courrier.

Le Client peut renvoyer à ABS le Devis signé avec la mention « Bon pour accord », par email, fax ou courrier. Le renvoi du Devis inchangé par email, avec la mention « Bon pour accord » dans le corps du mail vaut également acceptation du Devis par le Client. En cas de transmission par voie électronique, la production de la copie de la correspondance électronique par ABS vaudra preuve de l'existence du contrat, sauf preuve contraire rapportée par le Client.

L'émission d'un Devis accepté par le Client est ferme et irrévocable. Le Client est immédiatement lié par sa commande et ne peut pas l'annuler. Le contrat est formé dès encaissement de l'acompte par ABS.

### **3.3. Adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente**

En signant le Bon de commande et/ou le Devis, le Client reconnaît avoir préalablement pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans restriction. Ces conditions s'étendront automatiquement aux autres Produits qu'ABS est ou sera amené à fournir au Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à tout contrat conclu entre ABS et le Client, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client. Les stipulations du Bon de commande et/ou du Devis et des présentes Conditions Générales de Vente constituent l'intégralité de l'accord entre les parties.

ABS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. A ce titre, les nouvelles Conditions Générales de Vente seront opposables au Client à compter de leur signature par le Client. Toutefois, toute modification des présentes Conditions Générales de Vente sera réputée acceptée et opposable au Client si celui-ci, informé desdites modifications, ne s'oppose pas expressément par écrit aux nouvelles Conditions Générales de Vente dans un délai de 1 semaine à compter de la prise de connaissance de cette modification.

## **ARTICLE 4. DESCRIPTION DES SERVICES**

### **4.1. Vente de Produits**

#### 4.1.1. Caractéristiques des Produits

Les Produits livrés au Client sont ceux mentionnés dans le Bon de commande et/ou le Devis.

#### 4.1.2. RESERVE DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

LA PROPRIETE DES PRODUITS LIVRES EST RESERVEE A ABS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX, NONOBTANT TOUTE CLAUSE CONTRAIRE, A MOINS QUE LES PARTIES N'AIENT PONCTUELLEMENT ET EXPRESSEMENT CONVENU PAR ECRIT D'ECARTER LA PRESENTE CLAUSE.

LE CLIENT SUPPORTE LES RISQUES RELATIFS AUX PRODUITS A COMPTER DE LA COMMANDE. PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA RESERVE DE PROPRIETE, LE CLIENT DEVRA ASSURER A SES FRAIS LES PRODUITS APPARTENANT A ABS CONTRE TOUS DOMMAGES POUVANT SURVENIR ET EN JUSTIFIER AUPRES D'ABS A PREMIERE DEMANDE.

### **4.2. Installation du Produit**

#### 4.2.1. Lieu d'installation

Les Produits mentionnés sont installés à l'adresse désignée par le Client lors de la commande. Le Client ne peut refuser les livraisons partielles. Les livraisons et installations sont exclusivement limitées à la région Île-de-France.

#### 4.2.2. Délai d'installation

ABS s'engage à installer les Produits dans les délais de livraison mentionnés lors de la commande, ce délai ne pouvant en tout état de cause être inférieur à 15 jours à compter de la commande du Client sur le Site.

Les délais pourront être prolongés en cas d'informations ou souhaits communiqués par le Client postérieurement à la commande, en cas d'impossibilité d'accéder au lieu d'installation ou en cas de non-respect par le Client des présentes conditions générales.

Les dépassements de délais éventuels ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, à un refus des marchandises ou à une annulation des commandes par le Client. Toutefois, si un mois après la date prévue initialement pour la livraison, celle-ci n'a pu avoir lieu pour toute autre cause qu'un cas de force majeure ou de faute du client, l'annulation de la commande pourra être demandée par le Client sans indemnité ni dommages-intérêts.

#### 4.2.3. Réception de l'installation

Le Client peut émettre des réserves dans un délai de 1 semaine à compter de la livraison. L'intégralité des réserves du Client devra être émise simultanément. A défaut de réserve dans le délai de 1 semaine précitée, les Produits sont considérés comme étant tacitement réceptionnés par le Client.

#### 4.2.4. Cession de contrat

Le Client accepte d'ores et déjà que les droits et obligations objet de la prestation d'installation puissent être cédés à tout tiers au choix d'ABS. Le tiers est alors subrogé dans les droits et obligations objet de la prestation d'installation au lieu et place d'ABS.

Dans ce cas, le tiers cessionnaire est seul responsable de la bonne installation des Produits.

#### 4.2.5. Maintenance

ABS propose une maintenance annuelle des Produits. Cette maintenance aura pour but de réaliser des opérations d'entretien du Produit et de vérifier son bon état de marche.

La maintenance ne pourra être réalisée par ABS que dans la mesure où le Produit n'aura pas été dégradé ou déplacé du fait du Client et, de manière générale, si le Client a manqué à ses obligations.

### **ARTICLE 5. DECLARATIONS ET OBLIGATIONS DU CLIENT**

#### **5.1. Information**

Le Client déclare avoir reçu d'ABS toutes les explications et précisions utiles pouvant lui permettre d'utiliser les Produits objet du présent contrat.

Le Client reconnaît que ses besoins et les Produits proposés par ABS sont en adéquation et qu'il a souscrit au contrat en connaissance de cause et en disposant de toutes les informations nécessaires lui permettant de produire un consentement libre et éclairé.

Le Client s'engage à informer ABS de toute circonstance susceptible d'affecter l'exécution du présent contrat dès qu'il en a connaissance.

#### **5.2. Autorisations et déclarations**

Le Client est seul responsable des autorisations et déclarations relatives à l'utilisation des Produits.

Le Client déclare qu'il dispose des droits et autorisations nécessaires à cette fin. Le cas échéant, le Client déclare avoir effectué au préalable toute démarche nécessaire, telle que demandes d'autorisations et déclarations administratives.

Le défaut de telles déclarations et autorisations ne pourra en aucun cas remettre en cause la validité du présent contrat. Le Client restera notamment tenu de régler à ABS les Produits commandés.

Le Client garantit ABS contre tout recours qui serait entrepris à son encontre en cas de défaut de telles déclarations et autorisations.

## **ARTICLE 6. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **6.1. Prix**

Les prix applicables sont ceux mentionnés sur le Bon de commande au Tarif en vigueur, ou sur le Devis. Le Tarif en vigueur pourra faire l'objet d'une réévaluation de la part d'ABS. Le Client en sera informé le cas échéant par email, fax ou courrier. En cas de transmission par voie électronique, la production de la copie de la correspondance électronique par ABS vaudra preuve de la transmission du nouveau prix, sauf preuve contraire rapportée par le Client.

Aucun rabais, remise ou ristourne ne sera consenti au Client.

Les prix sont fermes et définitifs et s'entendent en euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison.

### **6.2. Modalités de paiement**

Le prix est payable en euros en espèces, par carte, chèque ou virement bancaire et selon le calendrier suivant :

- Un acompte correspondant à 40% du prix doit être versé par le Client au moment de la validation de la commande ;
- Le solde sera versé par le Client au moment de la réception des Produits.

### **6.3. Facturation**

ABS adressera ou mettra à disposition du Client une facture après le paiement du solde, à réception des travaux.

### **6.4. Défaut de paiement**

Les dates de paiement convenues ne peuvent être retardées sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure, à l'application de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité nuise à l'exigibilité des sommes dues en principal.

En outre, tout retard de paiement aura pour conséquence la facturation au Client défaillant de frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quels que soient les délais convenus, majorées d'une indemnité de 20 % du montant à titre de clause pénale, ainsi que la possibilité de résilier le contrat unilatéralement au tort du Client. La présente clause s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 1152 du code civil permettant au juge de réduire l'indemnité si le juge estime qu'elle est excessive.

## **ARTICLE 7. RECLAMATION – RETRACTATION – GARANTIE**

## **7.1. Service clientèle**

Le service clientèle d'ABS est accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 – de 13h30 à 18h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00 – de 13h30 à 17h00 au numéro de téléphone non surtaxé suivant : +331.43.96.23.00, ou par courrier électronique à : [contact@abs-boxes.fr](mailto:contact@abs-boxes.fr). Dans ce dernier cas, ABS s'engage à apporter une réponse dans les 72 heures ouvrées.

## **7.2. Droit de rétractation – Vente à distance**

Le présent article est applicable au Client ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation et au Client professionnel bénéficiant de la protection visée à l'article L. 221-3 du même code.

### 7.2.1. Conditions d'exercice du droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur en matière de vente à distance, le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter soit du jour où le contrat à distance est conclu pour les contrats relatifs à la fourniture d'une prestation de service et/ou à la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, soit de la réception du bien par le Client ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La décision de rétractation devra être notifiée à ABS aux coordonnées indiquées à l'article 1 des présentes conditions générales au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Le Client a, par exemple, la possibilité d'utiliser le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales. En tout état de cause, ABS adressera au Client au plus tôt un accusé de réception de ladite rétractation par courrier électronique.

### 7.2.2. Effets du droit de rétractation

Le Client renvoie ou restitue les produits au professionnel ou à toute personne désignée par ce dernier, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel est tenu de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Le cas échéant, le professionnel peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, au plus tôt des deux événements. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur, tel que précisé à l'article L. 242-4 du Code de la consommation.

Le cas échéant, le professionnel effectue le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client. Cependant, le professionnel n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé.

Les frais directs de renvoi du Produit sont à la charge du Client. Ces frais sont estimés à une fourchette située entre 7 et 120 euros, étant entendu que le prix de retour du Produit peuvent naturellement varier selon le poids, le volume et le nombre de Produits retournés.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit.

Les conditions, délais et modalités d'exercice du droit de rétractation sont exposés dans le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales.

### 7.2.3. Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas, notamment, aux contrats :

- de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;

- de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

De même, le droit de rétractation n'est pas applicable aux contrats exécutés intégralement par les deux parties à la demande expresse du Client avant que ce dernier n'exerce son droit de rétractation.

Lors de la validation de la commande d'une prestation, le renoncement du Client au droit de rétractation sera manifesté par le fait de cocher la case correspondant à la phrase suivante : « *Je renonce expressément à mon droit de rétractation de 14 jours pour les prestations dont je bénéficierais avant l'écoulement de ce délai* ». Le Client recevra alors une confirmation par email de son renoncement au droit de rétractation.

Le Client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, ce montant étant proportionnel au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

## **7.3. Résolution du contrat sur l'initiative du Client**

Le Client consommateur peut dénoncer le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en cas de dépassement de la date de livraison du bien excédant sept jours. Le Client sera alors remboursé des sommes engagées par lui lors de la commande.

La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure. En pareil cas, le Client s'engage à ne pas exercer de poursuites à l'encontre d'ABS et renonce à se prévaloir de la résolution de la vente prévue au présent article.

## **7.4. Garanties**

### 7.4.1. Garantie des vices et défauts apparents

Il appartient au Client de vérifier le bon état des Produits au moment de la livraison. Cette vérification doit notamment porter sur la qualité, les quantités et les références des Produits ainsi que leur conformité à la commande. Aucune réclamation ne sera prise en compte après un délai de trois jours à compter de la livraison. En tout état de cause, toute réclamation concernant les colis livrés ne sera prise en compte que si le Client ayant la qualité de commerçant a émis des réserves auprès du transporteur conformément aux articles L. 133-3 et suivants du Code de commerce.

#### 7.4.2. Garantie des vices et défauts cachés

Les Clients disposent d'une garantie légale de délivrance conforme (article 1604 du Code civil), d'une garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 et s. du Code civil) et d'une garantie de sécurité (articles 1245 et s. du Code civil).

Les Clients ayant la qualité de consommateurs disposent en outre d'une garantie légale de conformité (articles L. 217-4 et s. Code de la consommation).

#### 7.4.3. Retour

Afin de mettre en œuvre la garantie, il appartient au Client de retourner le produit à l'adresse du siège d'ABS, accompagné d'une lettre explicative en demandant soit la réparation, soit l'échange, soit le remboursement.

Les frais de retour du Produit demeurent à la charge du Client, sauf pour les Clients consommateurs mettant en œuvre la garantie de conformité des articles L. 217-4 et s. du Code de la consommation.

Le Client consommateur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir auprès du vendeur. A ce titre, il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation. Enfin, le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les 24 mois suivant la délivrance dudit Produit, sauf pour les biens d'occasion.

Le cas échéant, la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale.

Lorsque le Client consommateur décide de mettre en œuvre la garantie des vices cachés, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

### **ARTICLE 8. LIVRAISON**

#### **8.1. Frais de livraison**

Les frais de livraison ou de mise à disposition sont à la charge du Client. Ils seront, en toute hypothèse, indiqués au Client avant tout règlement.

#### **8.2. Modalités de livraison**

Les Produits sont livrés par La Poste ou tout autre transporteur, au choix du Client ou d'ABS au moment de la commande, à l'adresse désignée par le Client sur le Bon de commande et/ou Devis.

Les Produits peuvent être livrés en plusieurs livraisons. Le Client ne peut pas refuser les livraisons partielles. Les Produits voyagent aux frais, risques et périls du Client.

#### **8.3. Délai de livraison**

Les commandes sont livrées dans un délai de 15 jours ouvrés à compter du parfait encaissement du prix par ABS.

Certains produits ou certains volumes de commande peuvent néanmoins justifier un délai de livraison supérieur. Il en sera fait mention expresse à l'attention du Client lors de la validation de la commande.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les délais pourront être prolongés en cas d'informations ou souhaits communiqués par le Client postérieurement à la signature du Bon

de commande et/ou Devis. Les dépassements de délais éventuels ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, à un refus des marchandises ou à une annulation des commandes par le Client.

#### **8.4. Colis détérioré**

En cas de livraison d'un colis manifestement et visiblement détérioré, il appartient au Client de le refuser afin de jouir de la garantie offerte par le transporteur. Le Client devra par ailleurs en informer ABS sans délai, afin qu'un nouveau colis lui soit préparé, puis expédié dès réception du colis détérioré en retour. Dans pareil cas, les délais de livraison indiqués plus haut dans les présentes conditions générales ne seront plus applicables.

### **ARTICLE 9. DONNEES PERSONNELLES**

Dans le cadre de sa prestation, ABS va être amené à traiter des données à caractère personnel de ses Clients.

#### **9.1. Identité du responsable du traitement**

Le responsable de la collecte et des données traitées sur le Site est ABS.

#### **9.2. Identité du Délégué à la protection des données**

Le délégué à la protection des données est : Le délégué à la protection des données est :

Madame Carole PRIEUR BARUCCHI

2 bis rue de la Perche 94140 ALFORTVILLE

[Carole.prieur@abs-boxes.fr](mailto:Carole.prieur@abs-boxes.fr)

01 43 96 23 08

#### **9.3. Données collectées**

##### 9.3.1. Données collectées auprès des clients

Dans le cadre de ses relations contractuelles, ABS peut être amené à collecter et traiter des informations de ses Clients, à savoir : les noms, prénoms, nom de la société, numéro de téléphone, adresses postales, adresses mails, historique des contrats.

##### 9.3.2. Finalités de la collecte de données personnelles

Les données collectées lors de la relation contractuelle font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité de :

- exécuter les engagements contractuels ;
- contacter les Clients ;
- éviter toute activité illicite ou illégale ;
- faire respecter les conditions générales ;
- engager des procédures judiciaires ;
- vérifier l'identité des Clients ;

##### 9.3.3. Bases juridiques du traitement

Les données collectées ont pour base juridique une relation contractuelle.

##### 9.3.4. Destinataires des données

Les données collectées sont consultables uniquement par ABS dans les limites strictement nécessaires à l'exécution des engagements contractuels.

Ces données, que ce soit sous forme individuelle ou agrégée, ne sont jamais rendues librement visualisables par une personne physique tierce.

#### 9.3.5. Durée de conservation des données personnelles

Les données personnelles collectées sont conservées pendant le temps de la relation contractuelle, et pendant le temps durant lequel la responsabilité de ABS peut être engagée. Passé le délai de conservation, ABS s'engage à supprimer définitivement les données des personnes concernées sans en conserver une copie.

#### 9.3.6. Sécurité et confidentialité des données personnelles

Les données personnelles sont conservées dans des conditions sécurisées, selon les moyens actuels de la technique, dans le respect des dispositions du Règlement général sur la protection des données et de la législation nationale en vigueur. L'accès aux locaux de ABS est également sécurisé.

#### 9.3.7. Minimisation des données

ABS peut également collecter et traiter toute donnée transmise volontairement par ses Clients. ABS oriente ses Clients afin qu'il fournisse des données à caractère personnel strictement nécessaires à l'exécution des engagements contractuels.

ABS s'engage à ne conserver et traiter que les données strictement nécessaires à ses activités professionnelles, et supprimera toute donnée reçue non utile à ses activités dans les plus brefs délais.

### **9.4. Respect des droits**

Les Clients de ABS disposent des droits suivants concernant leurs données personnelles, qu'ils peuvent exercer en écrivant à l'adresse postale de ABS ou en remplissant le formulaire contact en ligne.

#### 9.4.1. Droit d'information, d'accès et de communication des données

Les Clients de ABS ont la possibilité d'accéder aux données personnelles qui les concernent. En raison de l'obligation de sécurité et de confidentialité dans le traitement des données à caractère personnel qui incombe à ABS, les demandes seront uniquement traitées si les Clients rapportent la preuve de leur identité, notamment par la production d'un scan de leur titre d'identité valide (en cas de demande par le formulaire électronique dédié) ou d'une photocopie signée de leur titre d'identité valide (en cas de demande adressée par écrit), tous deux accompagnés de la mention « j'atteste sur l'honneur que la copie de cette pièce d'identité est conforme à l'original. Fait à ... le ... », suivie de leur signature.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront ici un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

#### 9.4.2. Droit de rectification, de suppression et droit à l'oubli des données

Les Clients de ABS ont la possibilité de demander la rectification, la mise à jour, le verrouillage ou encore l'effacement de leurs données personnelles qui peuvent s'avérer le cas échéant inexactes, erronées, incomplètes ou obsolètes.

Les Clients de ABS peuvent également définir des directives générales et particulières relatives au sort des données à caractère personnel après leur décès. Le cas échéant, les héritiers d'une personne décédée peuvent exiger de prendre en considération le décès de leur proche et/ou de procéder aux mises à jour nécessaires.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront ici un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

#### 9.4.3. Droit d'opposition au traitement de données

Les Clients de ABS ont la possibilité de s’opposer à un traitement de leurs données personnelles.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront [ici](#) un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

#### 9.4.4. Droit à la portabilité des données

Les Clients de ABS ont le droit de recevoir les données personnelles qu’ils ont fournies à ABS dans un format transférable, ouvert et lisible.

#### 9.4.5. Droit à la limitation du traitement

Les Clients de ABS ont le droit de demander que le traitement de leurs données personnelles par ABS soit limité. Ainsi, leurs données ne pourront qu’être conservées et non plus utilisées par ABS.

#### 9.4.6. Délais de réponse

ABS s’engage à répondre à toute demande d’accès, de rectification ou d’opposition ou toute autre demande complémentaire d’informations dans un délai raisonnable qui ne saurait dépasser 1 mois à compter de la réception de la demande.

#### 9.4.7. Plainte auprès de l’autorité compétente

Si les Clients de ABS considèrent que ABS ne respecte pas ses obligations au regard de leurs données à caractère personnel, ils peuvent adresser une plainte ou une demande auprès de l’autorité compétente. En France, l’autorité compétente est la Cnil à laquelle ils peuvent adresser une demande [ici](#).

### **9.5. Transfert des données collectées**

#### 9.5.1. Transfert à des partenaires

ABS a recours à des prestataires habilités pour faciliter la collecte et le traitement des données de ses Clients. Ces prestataires peuvent être situés en dehors de l’Union Européenne.

ABS s’est préalablement assuré de la mise en œuvre par ses prestataires de garanties adéquates et du respect de conditions strictes en matière de confidentialité, d’usage et de protection des données, par exemple via le Privacy Shield états-unien.

ABS fait appel aux sous-traitants suivants :

Partenaire	Qualité	Pays destinataire	Traitement réalisé	Politique de confidentialité
Google Analytics	Sous-traitant	USA (Privacy Shield)	Elaboration de statistiques commerciales afin de générer des rapports sur les interactions des Internaute	<a href="https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/">https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/</a>
Facebook	Sous-traitant	USA (Privacy Shield)	Gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus	<a href="https://www.facebook.com/privacy/explanation">https://www.facebook.com/privacy/explanation</a>
Google Adwords	Sous-traitant	USA (Privacy Shield)	Réalisation d’opérations relatives à la prospection	<a href="https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/">https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/</a>
Google+	Sous-traitant	USA (Privacy Shield)	Gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus	<a href="https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/">https://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/</a>
SMSFactor	Sous-traitant	France	Plateforme d’envoi de SMS	<a href="https://www.smsfactor.com/rgpd-nos-engagements/">https://www.smsfactor.com/rgpd-nos-engagements/</a>

NetEcom	Sous-traitant	France	Conseils en communication web et webmarketing	<a href="http://www.netecom.fr/mentions-legales">http://www.netecom.fr/mentions-legales</a>
Guest Suite	Sous-traitant	France	Gestion des avis	<a href="https://www.guest-suite.com/protection-donnees-personnelles/">https://www.guest-suite.com/protection-donnees-personnelles/</a>
Numerique Gagnant	Sous-traitant	France	Prestataire web	<a href="https://www.numeriquegagnant.com/mentions-legales/">https://www.numeriquegagnant.com/mentions-legales/</a>
Cabinet Seges	Sous-traitant	France	Comptabilité	Clause contractuelle
Sendinblue	Sous-traitant	France	Solution marketing permettant l'envoi d'email et de SMS	<a href="https://fr.sendinblue.com/legal/privacypolicy/">https://fr.sendinblue.com/legal/privacypolicy/</a>
Isia Conseil	Sous-traitant	France	Prestataire web	<a href="http://isiaconseil.fr/credits.htm">http://isiaconseil.fr/credits.htm</a>
Simplybookme	Sous-traitant	USA	Logiciel de prise de rendez-vous	<a href="https://simplybook.me/fr/policy">https://simplybook.me/fr/policy</a>
Instagram	Co-traitant	USA	Gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus	Clause contractuelle type : <a href="https://help.instagram.com/196883487377501">https://help.instagram.com/196883487377501</a>
Linkedin	Co-traitant	USA	Gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus	<a href="https://www.linkedin.com/legal/privacy-policy">https://www.linkedin.com/legal/privacy-policy</a>
Pinterest	Co-traitant	USA	Gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus	<a href="https://policy.pinterest.com/fr/privacy-policy">https://policy.pinterest.com/fr/privacy-policy</a>
Youtube	Co-traitant	USA	Hébergement de vidéos	<a href="https://policies.google.com/privacy?hl=fr&amp;gl=fr">https://policies.google.com/privacy?hl=fr&amp;gl=fr</a>
La Poste	Sous-traitant	France	Gestion d'envoi des produits	<a href="https://www.laposte.fr/donnees-personnelles-et-cookies">https://www.laposte.fr/donnees-personnelles-et-cookies</a>
Colissimo	Sous-traitant	France	Gestion d'envoi des produits	<a href="https://www.colissimo.entreprise.laposte.fr/donnees-personnelles">https://www.colissimo.entreprise.laposte.fr/donnees-personnelles</a>
Sage Compta	Sous-traitant	France	Comptabilité	Clause contractuelle
Orange	Sous-traitant	France	Hébergement de serveurs	<a href="https://c.orange.fr/pages-juridiques/donnees-personnelles.html">https://c.orange.fr/pages-juridiques/donnees-personnelles.html</a>
ProDevis Elcia	Sous-traitant	France	Logiciel Cloud de facturation	<a href="https://www.elcia.com/mentions-legales/">https://www.elcia.com/mentions-legales/</a>

### 9.5.2. Transfert sur réquisition ou décision judiciaire

Les Clients consentent également à ce que ABS communique les données collectées à toute personne, sur réquisition d'une autorité étatique ou sur décision judiciaire.

### 9.5.3. Transfert dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition

Si ABS est impliqué dans une fusion, une vente d'actifs, une opération de financement, une liquidation ou banqueroute ou dans une acquisition de tout ou partie de son activité par une autre société, les Clients consentent à ce que les données collectées soient transmises par ABS à cette société et que cette société opère les traitements de données personnelles visés dans les présentes Conditions générales de service au lieu et place de ABS.

## **ARTICLE 10. RESPONSABILITE D'ABS**

### **10.1. Responsabilité**

La responsabilité d'ABS est limitée aux Produits.

La responsabilité d'ABS est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le Client et lié à la défaillance en cause. ABS ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects tels que, notamment les préjudices commerciaux, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux et les pertes de bénéfiques ou de clients. De même et dans les mêmes limites, le montant des dommages et intérêts mis à la charge d'ABS ne pourra en tout état de cause excéder le prix des Produits commandés.

### **10.2. Force Majeure – Faute du Client**

ABS n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou de faute du Client, telles que définies au présent article :

#### 10.2.1. Force majeure

Au sens des présentes Conditions Générales de Vente, sera considéré comme un cas de force majeure opposable au Client tout empêchement, limitation ou dérangement du fait d'incendie, d'épidémie, d'explosion, de tremblement de terre, d'effondrement des installations, d'inondation, de panne d'électricité, de guerre, d'embargo, de loi, d'injonction, de demande ou d'exigence de tout gouvernement, de réquisition, de grève, de boycott, ou autres circonstances hors du contrôle raisonnable d'ABS. Dans de telles circonstances, ABS sera dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, de cette limitation ou de ce dérangement.

#### 10.2.2. Faute du Client

Au sens des présentes Conditions Générales de Vente, sera considéré comme une faute du Client opposable à ce dernier, toute mauvaise utilisation des Produits, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect des conseils donnés par ABS.

### **10.3. Dommages-intérêts à la charge d'ABS**

A défaut de dispositions légales ou réglementaires contraires, la responsabilité d'ABS est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le Client et lié à la défaillance en cause. ABS ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects tels que, notamment les pertes de données, les préjudices commerciaux, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux et les pertes de bénéfiques ou de

clients. De même et dans les mêmes limites, le montant des dommages et intérêts mis à la charge d'ABS ne pourra en tout état de cause excéder le prix du Produit commandé.

## **ARTICLE 11. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### **11.1. Droits de propriété intellectuelle de ABS**

Les photographies, textes, références, dessins et graphismes ou tout autre élément composant les Produits sont la propriété exclusive de ABS, protégée le cas échéant au titre du droit d'auteur, du droit des marques, du droit des brevets ou de tout autre droit de propriété intellectuelle.

Les droits y afférant sont réservés pour tous les pays. Tout usage donnant prise aux droits précités ne peut avoir lieu qu'avec l'accord préalable et écrit de ABS. Le présent contrat ne vaut en aucun cas renonciation de la part de ABS à faire valoir ses droits de propriété intellectuelle.

ABS ne donne pas d'autre garantie de propriété intellectuelle concernant les Produits que celle de l'éviction de son fait personnel, à l'exclusion de toute garantie d'éviction du fait des tiers. Au cas où une action en contrefaçon serait intentée contre le Client, celui-ci ne pourra pas appeler ABS en garantie, ni tenter une action récursoire.

### **11.2. Image de marque des Produits**

Le Client ne pourra pas modifier ou altérer les Produits ou leur conditionnement, sauf accord préalable et écrit de ABS. Le Client ne pourra notamment pas altérer ou supprimer les signes distinctifs de ABS apposés sur les Produits ou leur emballage.

Le Client s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter l'image de marque des Produits eu égard à leur haute qualité et technicité. Le cas échéant, le Client s'engage notamment à présenter positivement les Produits à la vente de manière à les valoriser au moyen d'une démarche commerciale de qualité et à respecter l'emballage, les codes couleurs et les caractéristiques techniques des Produits.

Le cas échéant, le Client s'engage à faire respecter par ses propres clients la présente obligation de respect de l'image de marque des Produits. Le Client engagera personnellement sa responsabilité à l'égard de ABS en cas de non-respect de cette obligation par ses propres clients.

## **ARTICLE 12. CIRCULATION DU CONTRAT**

### **12.1. Cession de contrat**

Le Client ne peut pas transférer ses droits et obligations relatifs au présent contrat à un tiers, sauf accord préalable et écrit d'ABS.

### **12.2. Location-gérance**

Dans le cas où le Client donnerait son fonds en location-gérance, il s'engage à imposer à son gérant le respect des obligations relatives au présent contrat. Le Client demeurera cependant personnellement responsable et solidairement tenu de la bonne exécution de toutes les obligations découlant du contrat, quelles que soient les stipulations du contrat de location-gérance.

### **12.3. Cession du fonds**

Dans le cas où le fonds de commerce ou le droit à l'occupation du point de vente du Client ferait l'objet d'une cession volontaire ou forcée, le Client s'engage à aviser ABS de cette

éventualité quinze jours au moins avant sa réalisation et, sauf dispense expresse d'ABS, à imposer à son successeur l'exécution du contrat.

## **ARTICLE 13. DISPOSITIONS GENERALES**

### **13.1. Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

### **13.2. Modifications des présentes conditions générales**

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par ABS. Les conditions générales applicables au Client sont celles en vigueur au jour de sa commande, toute nouvelle connexion à l'espace personnel emportant acceptation le cas échéant des nouvelles conditions générales.

### **13.3. Litiges**

En vertu de l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales et dont la solution n'aura pu être trouvée préalablement à l'amiable entre les parties devra être soumis à ANM 62 RUE TIQUETONNE 75002 PARIS : <https://www.anm-mediation.com>.

En outre, le Client est informé de l'existence de la plateforme de règlement en ligne des litiges, accessibles à l'adresse URL suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>

Tout litige relatif au présent contrat ou en relation avec celui-ci sera tranché par voie d'arbitrage conformément au règlement de l'Institut digital d'arbitrage et de médiation : [www.fast-arbitre.com](http://www.fast-arbitre.com).

### **13.4. Entièreté**

La nullité d'une des clauses du présent contrat n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat ou du contrat dans sa globalité, qui garderont leur plein effet et portée. Dans une telle hypothèse, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la stipulation annulée par une stipulation valable correspondant à l'esprit et à l'objet des présentes.

### **13.5. Non-renonciation**

L'absence d'exercice par ABS des droits qui lui sont reconnus par les présentes ne pourra en aucun cas être interprétée comme une renonciation à faire valoir lesdits droits.

### **13.6. Démarchage téléphonique**

Le Client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique à l'adresse <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

### **13.7. Langues des présentes conditions générales**

Les présentes conditions générales sont proposées en français.

### **13.8. Clauses abusives**

Les stipulations des présentes conditions générales s'appliquent sous réserve du respect des dispositions impératives du Code de la consommation concernant les clauses abusives dans les contrats conclus entre un professionnel et un consommateur.

**MODALITE D'ANNULATION DE LA COMMANDE  
EN CAS DE VENTE A DISTANCE AUPRES D'UN CLIENT**

En cas de vente à distance, telle que définie par l'article L. 221-1 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le Client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 221-2.

**Si vous annulez votre commande,  
vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre.**

=====

**ANNULATION DE COMMANDE**  
Code de la consommation art. L. 221-5

Conditions :

- \* compléter et signer ce formulaire
- \* l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception**
- \* utiliser l'adresse figurant à l'article 1
- \* l'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.**

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

- \* Nature de la marchandise ou du service commandé :.....  
.....
- \* Date de la commande :.....
- \* Date de réception de la commande : .....
- \* Nom du client : .....
- \* Adresse du client : .....
- .....

Signature du client :